

Bulletin d'adhésion 2025-2026 Dharma Studio Foix

valable du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026

*** merci d'écrire très lisiblement vos nom, numéro de téléphone et mail ***

Activité au studio / nom du prof : ...

Nom : ...

Prénom : ...

Adresse : ...

Code postal : ...

Ville ...

Numéro de téléphone : ...

Email : ...

Tarif :

☐ Adhésion 15 €

Mode de paiement :

☐ Espèces

☐ Virement (demander un RIB)

☐ Chèque (à l'ordre de l'association Dharma Studio Foix)

Afin de promouvoir les cours, stages et ateliers du studio sur nos réseaux (Facebook, Instagram, site internet du studio et des professeurs), nous souhaitons savoir si nous pouvons utiliser votre image. Dans le cas contraire, nous nous engageons à vous flouter, afin de ne pas vous identifier.

Droit à l'image :

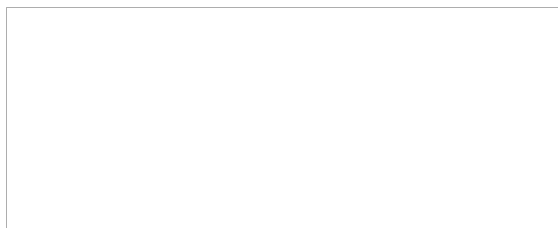
☐ J'autorise le studio à diffuser mon image, à des fins de communication et promotion.

☐ Je n'autorise pas le studio à diffuser mon image, à des fins de communication et promotion.

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des 2 pages du règlement intérieur de l'association Dharma Studio Foix (ci-jointes).

Fait à : ... Le : ____ / ____ / ____

Signature, précédée de la mention "Lu et approuvé" :



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le DHARMA STUDIO FOIX, situé au 15 place Saint-Volusien, 09000 Foix, se réserve le droit d'annuler un abonnement, de refuser une inscription, l'accès au studio ou un achat en cours dans le cas où le Membre ne respecterait pas une disposition quelconque du règlement intérieur.

I - DEBUT DES COURS

Le membre doit entrer dans la salle de cours au moins 5 minutes avant le début du cours, **sans chaussures**.

En cas de retard, l'admission au cours peut être refusée. En cas d'admission au cours à titre exceptionnel malgré le retard, le début du cours ne sera pas décalé et les parties du cours ratées ne seront pas répétées.

Le membre ne doit pas entrer ou demeurer dans les locaux sans y être invité.

II - FIN DU COURS

Une fois le cours terminé, le membre doit nettoyer sa place et son matériel au moyen des produits de nettoyage prévus à cet effet.

Le membre doit ranger soigneusement le matériel après utilisation sauf consigne particulière du professeur.

Si le membre doit quitter le cours avant la fin, il doit en informer le professeur au début du cours.

Cette situation doit conserver un caractère exceptionnel.

III - CHOIX DU COURS

Certains cours proposés par le Dharma Studio Foix sont répartis par niveaux.

Le professeur est en droit de refuser à un membre l'accès à son cours s'il estime qu'il n'a pas le niveau suffisant pour l'exécuter correctement et notamment sans risque de se blesser.

IV – UTILISATION DU MATERIEL

L'usage du matériel est exclusivement réservé à la pratique dans l'enceinte du studio.

Le membre est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié.

Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le professeur.

Le membre signale immédiatement au professeur toute anomalie du matériel.

V - TENUE VESTIMENTAIRE

Pour l'ensemble des cours dispensés dans le studio, le membre doit porter une tenue correcte, des vêtements décents, légers, confortables, sportifs et exclusifs de toutes autres utilisations.

Le membre peut également se munir d'une serviette et d'une bouteille d'eau.

Le membre doit essuyer ses pieds et retirer ses chaussures à l'entrée du Studio, un lieu est dédié à cet effet dans le hall d'entrée. **Si les pieds ne sont pas propres, merci d'utiliser les lingettes mises à disposition ou de les laver aux toilettes situées à l'étage.**

VI - VESTIAIRES

Chaque membre est invité à laisser toutes ses affaires dans les vestiaires afin de ne pas encombrer la salle de pratique, y compris le téléphone portable. Le membre devra veiller à laisser les lieux dans le même état de propreté que celui dans lequel il a trouvé les vestiaires et les toilettes.

En cas de perte, vol ou dégradation des affaires personnelles, le studio se dégage de toute responsabilité. Les objets trouvés sont placés dans un casier dans le vestiaire.

VII -COMPORTEMENT

Le membre s'interdit d'utiliser les appareils et installations mis à sa disposition sans respecter les dispositions du règlement intérieur, les instructions, les consignes d'hygiène et de sécurité des professeurs.

Les portables ne sont pas admis en cours. **Téléphones et montres connectées doivent impérativement être mis en mode avion** (sauf dérogation pour cause d'astreinte ou autre). Le mode vibreur n'est pas autorisé.

Le membre doit respecter le calme nécessaire au bon déroulement des cours et éviter toute discussion bruyante à proximité et dans la salle de cours. Il est interdit de manger dans la salle.

Il est demandé à tous les membres d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des séances.

VIII - CONSIGNES GENERALES D'HYGIENE ET DE SECURITE

En cas d'accident dont il serait témoin, chaque Membre s'engage à alerter immédiatement le 112 pour les secours, le 18 pour les pompiers ou le 15 pour le Samu.

Sauf autorisation expresse de la Direction, la présence d'enfants est exclue dans l'enceinte du studio en-dehors des séances de yoga enfants, pour des raisons de sécurité mais également pour respecter le calme dans lequel les cours doivent être dispensés.

IX – CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux.

En cas d'alerte, les professeurs et les membres doivent cesser toute activité et suivre le professeur dans le calme, pour quitter les locaux.

Le membre témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant du studio.

X – BOISSONS ALCOOLISEES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux membres du studio de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans les locaux.

XI– INTERDICTION DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer et de vapoter dans les locaux.

Toute l'équipe de DHARMA STUDIO FOIX vous remercie